

DÉLIBÉRATION

Séance du Conseil Municipal du 1^{er} Juin 2026

Élus :	29	L'an deux mille vingt-six, le premier juin , le Conseil Municipal de la Commune de CHASSE-SUR-RHONE dûment convoqué le vingt-six mai deux mille vingt-six, s'est réuni à 18h30 en session ordinaire, salle Jean Marion, sous la présidence de Christophe BOUVIER, Maire.
Présents :	26	
Absents :	3	
Pouvoirs :	3	
Votants :	29	
Présents :	BOUVIER Christophe, DOUKKALI Sonia, BOUCHAMA Salah, RENAUD Sandrine, PROÏA Maxime, BORDE SAÏBI Danielle, BELLABES Loïs, LANGLOIS Rémy, PETIT Magali, GANDINI Stéphane, RANDON BERNET Sylvie, BORG Pierre, MENGIN Vincent, BERTHEL Laure, BUTY Christian, FRECHOSO Christine, COMBIER André, VIZCAINO Stéphanie, MARTIN Catherine, MAZET Jérôme, VERMARE Anne, DEL OLMO Céline SALAS Kévin, PARRA Anabelle, DANIELE Muriel, DUCHENE Stéphane, TOURNIER Marie-Pierre.	
Absents :	DEL OLMO Céline, BALSAMO Mario, GOETINCK Patrick	
Absents ayant laissés procurations :	DEL OLMO Céline à BORDE SAÏBI Danielle BALSAMO Mario à BOUVIER Christophe GOETINCK Patrick à DANIELE Muriel	
Secrétaire de séance :	Loïs BELLABES	

Délibération n° 01_06_051_1T5

OBJET : Vote du résultat définitif année 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57 ;

Vu la délibération n°23_02_001_1T5 du 23/02/2026 sur la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 ;

Considérant que cette question a été présentée à la Commission Finances le 18/05/2026 ;

Considérant la balance générale du CFU qui récapitule l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses réalisées dans l'année 2025, comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Résultat 2025 de la section de fonctionnement	133 504,56 €
Résultat de fonctionnement cumulé antérieur	380 141,94 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2025	513 646,50 €

INVESTISSEMENT	
Résultat 2025 de la section d'investissement (c/001)	- 175 187,83 €
RàR Dépenses	82 956,00 €
RàR Recettes	52 240,00 €
Soldes des RàR	- 30 716,00 €

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le 05/06/2026



ID : 038-213800873-20260601-01_06_051_1T5-DE

AFFECTATION		Envoyé en préfecture le 05/06/2026 Reçu en préfecture le 05/06/2026 Publié le 05/06/2026 ID : 038-213800873-20260601-01_06_051_1T5-DE
Besoin de financement (c/1068)	205 903,83 €	S ² LOW
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (c/002)	307 742,67 €	

Le Conseil Municipal à 23 voix pour et 6 abstentions :

AFFECTE le résultat de la manière suivant :

- Excédent reporté en fonctionnement (compte 002) : **307 742,67€**
- Déficit reporté en investissement (compte 001) : **175 187,83€**
- Besoin de couverture d'investissement (c/1068) : **205 903,83 €**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Publié à CHASSE-SUR-RHONE, le 3 juin 2026

Le Maire,
Christophe BOUVIER



Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le 05/06/2026



ID : 038-213800873-20260601-01_06_051_1T5-DE